



**BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 4 FEVRIER 2025 À 18H00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Présents :

1	AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
2	AIX-LES-BAINS	FRUGIER Michel	
3	AIX-LES-BAINS	GUIGUE Thibaut	
4	AIX-LES-BAINS	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
5	BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc	
6	BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude	
7	DRUMETTAZ-CLARAFOND	BEAUX-SPEYSER Danièle	
8	ENTRELACS	BRAISSAND Jean-François	
9	GRESY-SUR-AIX	MAITRE Florian	
10	LA BIOLLE	NOVELLI Julie	
11	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	MORIN Bruno	
12	LE BOURGET DU LAC	MERCAT Nicolas	
13	LE BOURGET DU LAC	SIMONIAN Edouard	
14	MERY	FONTAINE Nathalie	
15	PUGNY-CHATENOD	CROUZEVIALLÉ Bruno	
16	SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard	Pouvoir de Antoine HUYNH
17	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	TOUGNE-PICAZO Brigitte	
18	TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude	Pouvoir de Olivier ROGNARD
19	TREVIGNIN	CHAPUIS Nicolas	
20	VIONS	ARRAGAIN Manuel	
21	VIVIERS-DU-LAC	AGUETTAZ Robert	
22	VOGLANS	MERCIER Yves	

18 communes présentes

Absents excusés :

CHINDRIEUX	BARBIER Marie-Claire
MOUXY	PERSON Armelle

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 JANVIER 2025, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 14 projets de délibérations.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 22 présents et 2 procurations.

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 8 Année : 2025
Exécutoire le : ~~13~~ FEV. 2025
Publiée / Notifiée le : ~~13~~ FEV. 2025
Visée le : ~~13~~ FEV. 2025

COMMANDE PUBLIQUE

Marché n°2024-022 : Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'arrosage et renouvellement des branchements d'eau potable et d'assainissement Avenue Charles de Gaulle – Aix les Bains – Avenant 3

Monsieur le Président rappelle le projet de renouvellement du réseau d'eau potable, d'arrosage et du renouvellement des branchements d'eaux usées et d'eau potable, Avenue Charles de Gaulle sur la commune d'Aix-les-Bains.

Afin d'optimiser cette opération et réduire les nuisances aux riverains, un groupement de commandes a été constitué entre la commune d'Aix-les-Bains et Grand Lac, conformément aux articles L2113-6 à L2113-8 du Code de la Commande Publique (délibération du Bureau Communautaire du 4 juin 2024.)

Dans la continuité des travaux d'eau potable réalisés en 2022 sur le secteur Revelstoke et pour donner suite au planning de programmation de reprise des voiries de la commune d'Aix-les-Bains, des travaux ont été engagés.

Monsieur le Président rappelle que le cabinet PROFILS ETUDES est Maître d'œuvre sur cette opération et que la commission des procédures adaptées, réunie le 27 août 2024, a proposée de retenir pour la réalisation des travaux l'offre du groupement d'entreprises SESA Agence PRB et de SPIE BATIGNOLLES – TP AURA pour un montant de 799 913.56 € HT, avec la répartition suivante :

- Eau potable : 351 051.75 € HT partie Grand Lac
- Eaux usées : 352 603.29 € HT partie Grand Lac
- Arrosage : 96 258.52 € HT partie ville d'Aix-les-Bains

Pour rappel, un premier avenant a été signé dans le but de rectifier une erreur matérielle concernant le numéro de SIRET de l'entreprise. Un deuxième avenant a corrigé une erreur matérielle dans la formule de calcul de la révision des prix. Ces deux premiers avenants n'avaient pas d'incidence financière.

Le projet ayant évolué au vu de travaux complémentaires demandés par le maître d'ouvrage, un avenant 3 a été présenté et validé en Commission des procédures adaptées du 21 janvier 2025. Cet avenant ne concerne que la partie concernant Grand Lac.

Cet avenant concerne le renouvellement complémentaire de la conduite d'alimentation en eau potable FØ200 sur 26 ml en partie basse du chantier pour un montant de 21 066,13 € HT. En effet, après le commencement de ces travaux, il a été découvert que cette canalisation d'eau potable existante était en très mauvais état et que ces travaux permettraient de sortir de l'emprise de la Route départementale.

D'autre part, cet avenant comprendra également une prolongation du délai de réalisation des travaux d'une semaine pour la reprise de cette canalisation.

Le montant du présent avenant est de 21 066,13 € HT (soit 25 279,36 € TTC), et correspond à une augmentation du marché de 2,99 %. Le nouveau montant du marché est donc de 724 721,17 € HT (869 665,40 € TTC).

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits devront faire l'objet d'une inscription au budget AEP 25 – 47.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'avenant n°3 au marché précité,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant au marché ci-dessus énoncé avec l'entreprise indiquée.

Aix-les-Bains, le 4 février 2025

Le Président,
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Délégués en exercice : 33- Présents : 22- Présents et représentés : 24- Votants : 24- Pour : 24- Contre : 0- Abstentions : 0- Blancs : 0 |
|---|



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS AVENANT N°03

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

GRAND LAC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

1500 boulevard Lepic
CS 20606
73106 AIX-LES-BAINS
Tél : 04 79 35 00 51 – Fax : 04 79 35 70 70

B - Identification du titulaire du marché public

Groupement d'entreprises : SESA Agence PRB / SPIE BATIGNOLLES – TP AURA

Mandataire : SESA Agence PRB

606 rue Denis Papin
73290 LA MOTTE-SERVOLEX

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

**Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'arrosage et renouvellement des branchements d'eau potable et d'assainissement – Avenue Charles de Gaulle – Aix-les-Bains
Marché n°24022**

■ Date de la notification du marché public : 16 septembre 2024

■ Durée d'exécution du marché public : 1 mois de préparation (programmé le 16 septembre 2024) + 5 mois d'exécution

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 703 655,04 €
- Montant TTC : 844 386,05 €

D - Objet de l'avenant

■ Rappel objet avenant 1

L'avenant 1 avait pour objet de rectifier une erreur matérielle dans l'AE. En effet, à l'article 1, il est mentionné un numéro SIRET erroné.

■ Rappel objet avenant 2

L'avenant 2 avait pour objet de rectifier une erreur dans la formule de révision des prix art. 3.3 variation de prix CCAP.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objets :

- La réalisation de travaux complémentaires demandés par le maître d'ouvrage : renouvellement complémentaire de la conduite d'alimentation en eau potable FØ200 sur 26 ml en partie basse du chantier selon le devis ci-joint basé sur les prix unitaires du marché.

L'avenant comprend une **prolongation du délai de réalisation des travaux d'une semaine** pour la réalisation de la partie basse de l'avenue.

L'avenant comprend la nouvelle répartition du nouveau montant de travaux entre les entreprises membres du groupement selon l'annexe à l'acte d'engagement modifiée en pièce jointe.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 21 066,13 €
- Montant TTC : 25 279,36 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 2,99 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 724 721,17 €
- Montant TTC : 869 665,40 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Johann FOURRIER	Signature numérique de Johann FOURRIER Date : 2024.12.19 10:44:30 +01'00'	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.



Marché n° : 24022

CO-TRAITANTS : REPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	MONTANT H. T	TAUX T.V. A	MONTANT TTC
Dénomination Sociale :	Total part SESA	320 139,18	64 027,84	384 167,02
SESA Agence PRB	Part EU	154 362,31	30 872,46	185 234,77
	Part AEP	165 776,87	33 155,37	198 932,24
Dénomination sociale :	Total part Spie Batignolles	404 581,99	80 916,40	485 498,39
SPIE BATIGNOLLES - AURA TP	Part EU	194 727,44	39 337,89	234 065,33
	Part AEP	207 892,55	41 578,51	249 471,06
	Part EU F sous-traitant FAR	1 962,00	0,00	1 962,00
	TOTAL PART EU	351 051,75	70 210,35	421 262,10
	TOTAL PART A.E. P	373 669,42	74 733,88	448 403,30
	TOTAUX	724 721,17	144 944,23	869 665,40

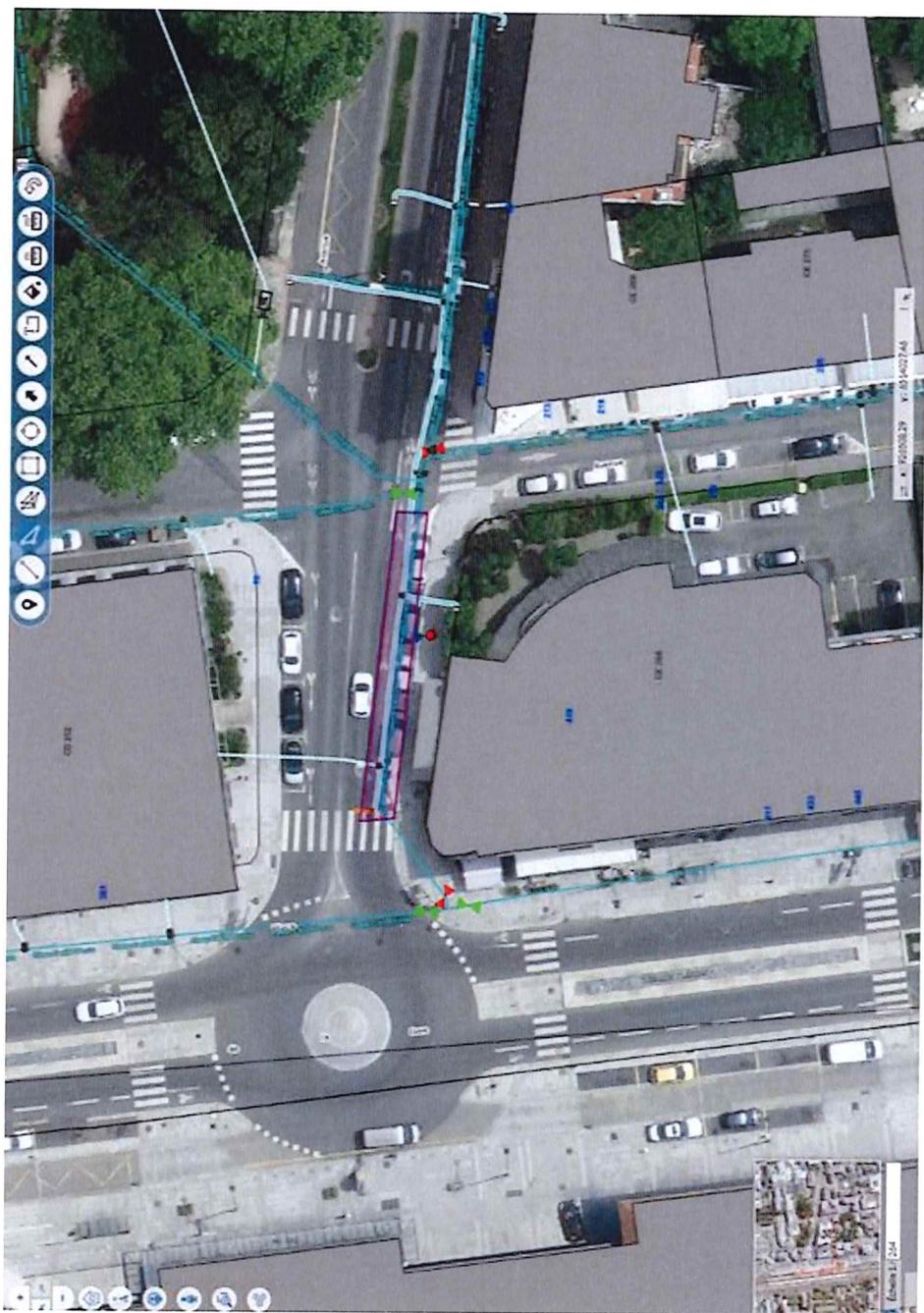
Date : 06/12/2024

Signature Mandataire :

**Johann
FOURRIER**

Signature numérique de
Johann FOURRIER

Date : 2024.12.06 10:47:30
+01'00'



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 8 : Marché n.2024-022 : Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'arrosage et renouvellement des branchements d'eau potable et d'assainissement - Avenue Charles de Gaulle - Aix les Bains - Avenant 3

Date de transmission de l'acte : 11/02/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 11/02/2025

Numéro de l'acte : d5348 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20250204-d5348-DE

Date de décision : 04/02/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.3. Dossier d'avenant